

Macro Dev

Éthiopie : Une économie en reconstruction

Auteur

Hélène Ehrhart

Éthiopie : Une économie en reconstruction

Hélène Ehrhart – ehrharth@afd.fr^[1]

Date de fin de rédaction : 12/03/2026

Résumé : Depuis mi-2024, l'Éthiopie est engagée dans une trajectoire de réformes remarquables, par leur ampleur et leur rapidité de mise en œuvre, conduisant à une nette amélioration de ses fondamentaux macroéconomiques. Le *package* de réformes de sortie de crise, décidé lors de l'adoption du programme avec le FMI en juillet 2024, vise à remédier au désalignement du taux de change, à l'épuisement des réserves de change, à la non-soutenabilité des finances publiques (dette publique externe en défaut) et aux difficultés financières du secteur bancaire.

Les réformes ont produit rapidement de bons résultats, aidées par une combinaison de facteurs exogènes très favorables (bonne récolte agricole, hausse du prix international de l'or et du café, etc.). Les réserves de change se sont rapidement reconstituées, à la faveur des exportations accrues d'or et des financements du FMI et de la Banque mondiale, et la flexibilisation du taux de change a contribué à la nette contraction du marché parallèle du change. En outre, la conclusion d'un accord de restructuration de la dette avec les créanciers officiels bilatéraux (juillet 2025) permet à la dette publique éthiopienne de retrouver une trajectoire soutenable et l'assainissement financier des entreprises publiques a réduit les passifs contingents.

Toutefois, plusieurs défis et fragilités subsistent et l'économie ne dispose encore que de peu de ressources pour faire face à un éventuel choc, qu'il soit économique, climatique ou sécuritaire. En particulier, l'hyper-dépendance des équilibres extérieurs à la bonne performance des exportations d'or constitue une source de fragilité pour le pays, car un retournement des prix mondiaux ou une baisse de la production pourrait peser sur l'accumulation des réserves. De plus, l'étroitesse du budget contraint le financement des politiques de développement. À moyen terme, le développement de la résilience de l'économie face aux risques climatique et liés à la biodiversité constitue également un enjeu.

Thématique : macroéconomie

Géographie : Éthiopie

[1] L'auteur remercie Julia Brouillard, Olivier Hart de Keating, Hiwotee Salvat, Louis-Antoine Souchet et Alix Vigato pour leurs contributions et relectures.

1. Une économie en sortie de crise

Les réformes économiques d'ampleur, mises en place à partir de juillet 2024, ont eu des effets positifs dès la première année de mise en œuvre, aidées par une conjonction de facteurs exogènes favorables à l'Éthiopie (récolte agricole abondante après 7 années de sécheresse, hausse du prix international des principales matières premières exportées par l'Éthiopie, notamment l'or et le café). Si l'amélioration des fondamentaux macroéconomiques marque la sortie de la crise économique à laquelle le pays était confronté depuis 5 ans, certaines réformes se mettent en place progressivement et l'adaptation des acteurs économiques au nouveau fonctionnement du cadre monétaire et financier est toujours en cours. En outre, l'économie reste très sensible à d'éventuels chocs, de nature aussi bien économique, que climatique ou sécuritaire.

Des fondamentaux économiques en reconstruction

À partir de 2019 et jusqu'en 2024, l'Éthiopie connaît une situation de crise. En effet, l'économie éthiopienne est touchée par une série de chocs, extérieurs et domestiques (épisodes de sécheresse, pandémie du Covid-19, conflit au Tigré), pesant sur son rythme de croissance et ses équilibres financiers et extérieurs. Le pays a fait face à d'importantes tensions sur ses équilibres externes, entraînant une diminution progressive de ses réserves de change (de plus de 3 Mds USD en 2020 jusqu'à moins d'1 Md USD au 3^e trimestre 2023, soit un niveau permettant de couvrir moins d'un mois d'importations). L'arrêt des financements internationaux dans le contexte du conflit au Tigré a également contraint la couverture du besoin de financement public, l'État se tournant vers la Banque centrale pour obtenir des avances monétaires. Ce financement du déficit a alimenté l'inflation qui, à partir de mi-2021, a dépassé les 25 %. Face à la difficulté à honorer les échéances de dette publique extérieure, les autorités ont sollicité, dès février 2021, une restructuration de leur dette auprès de leurs créanciers officiels, puis ont

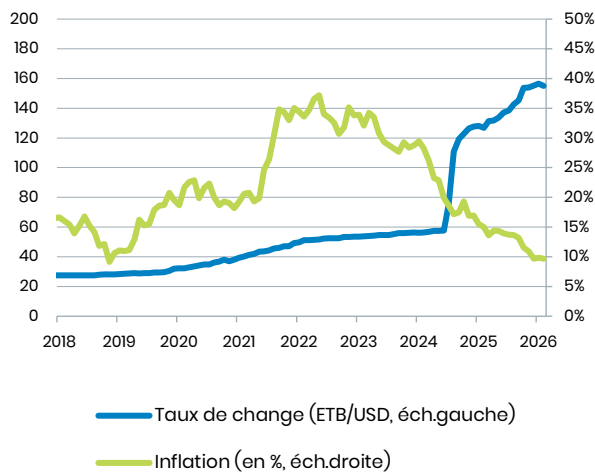
fait défaut, en décembre 2023, sur le paiement d'un coupon de leur *eurobond* (1 Md USD émis en 2014 à maturité 2024, avec coupon de 6,625 %). Le niveau des réserves de change étant critique, la Banque centrale a mis en place des restrictions pour l'accès aux devises, en limitant leur utilisation à certaines importations stratégiques (séparant les produits essentiels en trois catégories selon leur degré de priorité). Cette situation a entraîné le développement d'un marché parallèle de la devise. En juillet 2024, le coût d'obtention de devises sur le marché parallèle était 96 % plus élevé que sur le marché officiel.

Pour restaurer les équilibres économiques et catalyser des financements internationaux, un programme avec le FMI d'un montant de 3,4 Mds USD sur une durée de 4 ans a été adopté en juillet 2024. Dès la première année, 40 % du montant total ont été versés pour résoudre la crise de balance des paiements. Le programme est conditionné à la flexibilisation préalable du taux de change, effectivement intervenue le jour de son adoption. Sur les 4 ans d'exécution, les autorités se sont engagées à la mise en œuvre des réformes définies dans leur *HomeGrown Economic Reform 2.0*. Celles-ci visent à restaurer la situation macro-

financière et à rééquilibrer le modèle économique pour le rendre plus durable et poser les fondations d'une croissance tirée par le secteur privé. Les réformes s'articulent autour de quatre piliers : (i) réformes macro-économiques ; (ii) réformes des secteurs de l'investissement et du commerce ; (iii) réformes du secteur productif et (iv) réforme du secteur public.

La flexibilisation du régime de change, annoncée le 29 juillet 2024 avec effet immédiat, a constitué un changement historique, le taux de change du birr (ETB) n'ayant jamais été flottant. Il en a résulté une rapide dépréciation du birr (40 % en 7 jours, cf. graphique 1), le taux de change officiel passant de 57,8 birrs pour 1 dollar le 29 juillet à 99,1 birrs pour 1 dollar le 7 août.

Graphique 1 – Taux de change et inflation



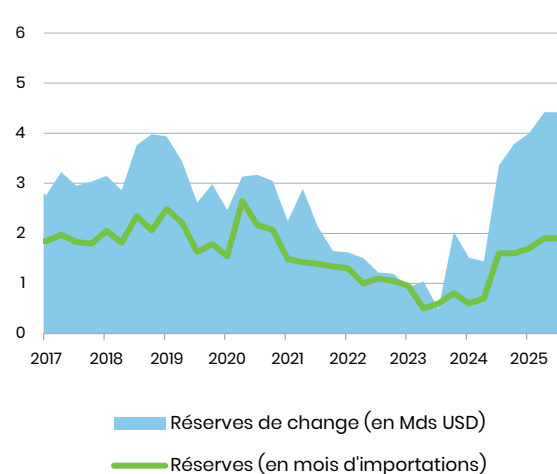
Source : Macrobond, NBE, StatsEthiopia.

Cette flexibilisation a jugulé le marché parallèle du change qui s'était créé précédemment. L'écart de près de 100 % qui prévalait en juillet 2024 entre le taux de change officiel et celui du marché parallèle, s'est réduit à moins de 5 % fin août 2024 et se situait à moins de 10 % fin 2024. Courant 2025,

alors même que le taux de change s'est inscrit en dépréciation tendancielle depuis sa flexibilisation, une recrudescence de l'écart entre les taux officiel et parallèle a été constatée. L'écart s'élevait à 19 % en décembre 2025. Cette réminiscence d'un écart traduit la persistance de difficultés d'obtention de devises par certains acteurs et la forte liquidité en birr dans l'économie.

Les réserves de change se sont nettement reconstituées (cf. graphique 2). À la faveur de la reprise des financements internationaux, du boom des exportations et des entrées de devises associées, les réserves de change ont dépassé les 4 Mds USD fin décembre 2025 (proches d'une couverture de 2 mois d'importations), soit, leur plus haut niveau depuis 5 ans.

Graphique 2 – Réserves de change



Source : FMI, NBE, calculs AFD.

Selon les dernières prévisions du FMI (janvier 2026), cette progression devrait se poursuivre pour atteindre 5,5 Mds en juillet 2026 (couverture de 2,2 mois d'importations) et potentiellement 7,4 Mds en juillet 2027, un niveau qui permettrait une couverture de 2,7 mois d'importations. Mais pour construire

la résilience du pays face aux chocs, il est nécessaire de poursuivre ce renforcement. La reconstitution a permis de lever progressivement les restrictions d'accès aux devises pour les transactions courantes. Depuis février 2026, date des dernières mesures d'ouverture les exportateurs de services peuvent désormais conserver 100 % de leurs recettes d'exportation dans des comptes en devises. De même, les envois de fonds à l'étranger par des Éthiopiens sont autorisés jusqu'à 3 000 USD et les investisseurs souhaitant rapatrier leurs dividendes à l'étranger peuvent en faire la demande auprès de banques commerciales en fournissant les documents nécessaires, sans approbation de la Banque centrale.

En parallèle, d'importantes réformes de modernisation de la politique monétaire ont été adoptées par la banque centrale d'Éthiopie (National Bank of Ethiopia [NBE]) : (i) mise en place d'un cadre monétaire basé sur les taux d'intérêt avec introduction d'un taux directeur fixé à 15 % et (ii) interdiction du financement par la Banque centrale du déficit public. Elles visent à moderniser la politique monétaire et à ancrer les anticipations d'inflation. En matière d'inflation, le risque d'emballement suite à l'importante dépréciation du taux de change ne s'est pas matérialisé. La politique monétaire restrictive (taux directeur maintenu inchangé à 15 %), la bonne saison agricole et les subventions temporaires aux prix de biens essentiels ont contribué à maintenir une évolution modérée du niveau général des prix. À fin 2024, les pressions inflationnistes restaient sous contrôle (17 % en glissement annuel contre près de 30 % en janvier 2024), puis ont reflué progressivement jusqu'à passer sous les 10 % en décembre 2025.

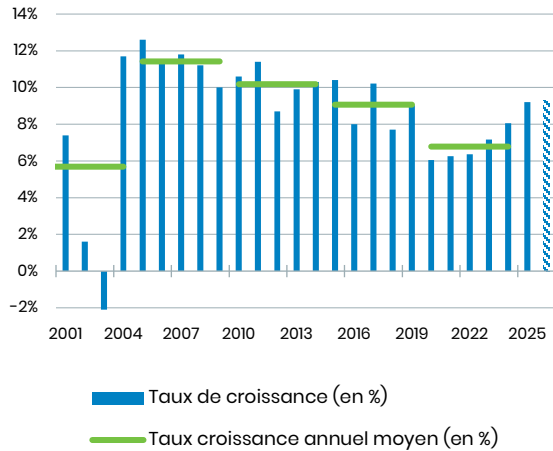
Une attention est portée aux impacts sociaux des réformes économiques.

Au moment de la flexibilisation du taux de change, les autorités ont veillé à limiter l'impact social. Elles ont ainsi augmenté le budget du programme de protection sociale (*Productive Safety Net Program [PSNP]*), dont le nombre de bénéficiaires est passé de 6 à 10 millions de personnes. De plus, elles ont mis en place des subventions, à vocation temporaire, sur les engrais et sur le pétrole utilisé pour les transports publics. Les autorités se sont engagées, dans le cadre du programme FMI, à la mise en place de ces dépenses additionnelles, de l'ordre de 1,5 % du PIB, pour réduire l'érosion du pouvoir d'achat des ménages les plus vulnérables.

À partir de 2023 et après une période de ralentissement (6,5 % en moyenne entre 2020 et 2023), la croissance économique retrouve une dynamique supérieure à 8 % (cf. graphique 3). Sur l'année fiscale 2024/2025, elle est évaluée à 9,2 %, l'activité étant soutenue par le retour progressif à la normale en matière de disponibilité des devises. Elle est portée par le secteur minier (production en hausse de +215 %), suivi des secteurs manufacturier (+10 %) et agricoles (+7 %). Les perspectives pour l'année 2025/2026 sont également favorables : les autorités prévoient une croissance à 10,2 %^[2] et le FMI à 9,3 % (FMI 2026).

[2] Prévision de l'*Office of the Prime Minister* d'octobre 2025.

Graphique 3 – Croissance économique



Source : FMI, calculs AFD.

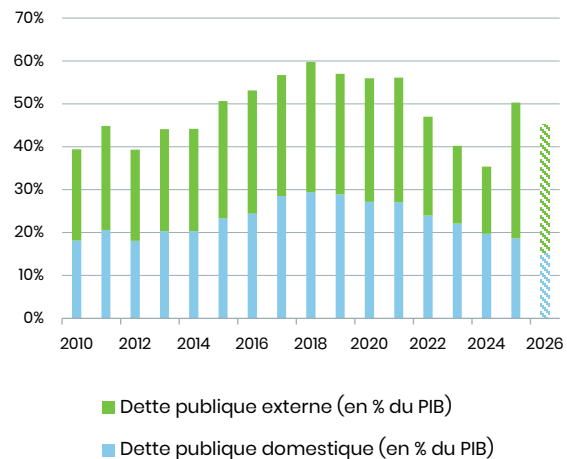
Une meilleure situation des finances publiques

Les autorités ont sollicité une restructuration de leur dette publique extérieure, qui était devenue insoutenable. Sur la décennie 2010, les finances publiques se sont nettement détériorées et la dette publique, en proportion du PIB, a augmenté de 18 points (*cf.* graphique 4). Cela tient, en partie, à la politique d'investissement public dans les infrastructures, eu égard aux recettes publiques structurellement faibles. La situation s'est encore dégradée avec la hausse des besoins sécuritaires et la contraction des recettes liées à la guerre au Tigré, ainsi qu'avec l'arrêt des financements internationaux.

La non-soutenabilité de la dette, due au poids très élevé du service de la dette externe par rapport à des recettes publiques et des entrées de devises limitées, a conduit les autorités à solliciter, en février 2021, une restructuration de la dette publique extérieure en Cadre commun du G20. Celle-ci a été conditionnée à l'adoption par l'Éthiopie

d'un programme FMI, qui n'est advenue qu'en juillet 2024. Dans l'intervalle, une suspension du service de la dette sur 2023 et 2024 a été accordée par les créanciers officiels de l'Éthiopie et, en vertu du principe de comparabilité de traitement, le pays a également fait défaut sur le paiement du coupon de son *eurobond* en décembre 2023 (montant de 33 M USD dû aux créanciers obligataires) et sur le remboursement du capital de 1 Md USD en décembre 2024.

Graphique 4 – Dette publique



Source : FMI.

En juillet 2025, l'accord sur la restructuration de la dette publique a permis de dégager de nouvelles marges financières.

Le traitement, qui porte sur 8,4 Mds USD de dette externe auprès de créanciers officiels, doit permettre au pays de réduire de 2,5 Mds USD le service de sa dette sur les trois prochaines années (et de plus de 3,5 Mds au total). En parallèle, les discussions sur la restructuration de l'eurobond (1 Md USD émis en 2014 sur 10 ans) achoppent sur le degré d'effort à fournir par les créanciers obligataires afin que celui-ci soit comparable à l'effort des créanciers officiels. En parallèle de l'acceptation d'une perte en valeur nominale

sur leur capital (*haircut*), les créanciers privés souhaitent intégrer un instrument de récupération de valeur (*value-recovery instrument*) leur permettant de bénéficier de versements additionnels de la part de l'Éthiopie en cas de développements favorables de ses exportations au cours des dix prochaines années. Ce type d'instrument complique l'analyse de la comparabilité de traitement. C'est pourquoi, le premier accord de principe entre l'Éthiopie et ses créanciers privés (janvier 2026) a été jugé non comparable par les créanciers officiels. Les discussions entre les autorités et les créanciers privés ont donc redémarré, alors même qu'une partie des créanciers menacent d'une action en justice pour obtenir le paiement de l'intégralité des sommes dues. Le calibrage des restructurations de dette extérieure doit permettre, dans un premier temps, de retrouver un niveau de dette soutenable, dans un contexte de risque élevé de surendettement, et dans un second temps, soit d'ici la fin du programme FMI (fin d'année fiscale 2027/2028), de retrouver un niveau de risque modéré de surendettement.

La situation financière des entreprises publiques a été assainie. De nombreuses entreprises publiques – à l'instar de la compagnie nationale d'électricité (Ethiopian Electric Power), de la compagnie nationale des chemins de fer (Ethiopian Railway Corporation) et de la compagnie nationale du sucre (Ethiopian Sugar Corporation) – avaient accumulé des dettes et des arriérés importants auprès de la Commercial Bank of Ethiopia (CBE), banque publique et principale banque d'Éthiopie. C'est pourquoi, en 2021, la Liability and Asset Management Company (LAMC) a été créée dans le but d'absorber les dettes domestiques non soutenables des entreprises publiques (en utilisant notamment les financements tirés des privatisations et de l'ouverture de

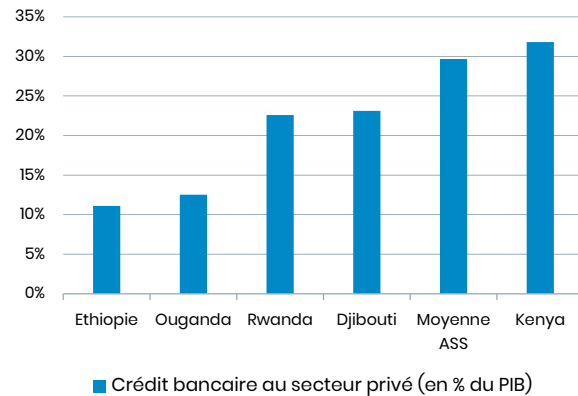
certains secteurs aux capitaux étrangers pour rembourser les dettes). En sus, les entreprises publiques – qui représentent encore une large part de l'activité économique du pays – ont fait l'objet d'une gouvernance rationalisée, confiée à un véhicule financier spécial (Ethiopian Investment Holding [EIH]), qui joue le rôle de fonds souverain et d'agence des participations de l'État. Enfin, en juillet 2024, afin de limiter tout risque de passif contingent en provenance du secteur bancaire, l'État a recapitalisé la banque publique systémique CBE.

Les pratiques de financement du déficit se renouvellent. La consolidation budgétaire en cours permet de réduire le déficit public (-1,5 % du PIB en 2024/2025 et -1,8 % du PIB prévu en 2025/2026). Par ailleurs, les pratiques de financement du déficit du ministère des Finances sont en cours de renouvellement. D'une part, les autorités se sont engagées à ne plus recourir à des avances de la Banque centrale pour le financement public et, d'autre part, la NBE a levé l'obligation, qui avait été introduite en 2022, d'achat de bons du Trésor à 5 ans par les banques éthiopiennes (en proportion des prêts consentis). En remplacement, un marché de la dette domestique se structure : l'État émet désormais des bons du Trésor pour son financement et publie chaque trimestre son calendrier d'enchères. À fin 2025, selon le bulletin mensuel sur la dette du ministère des Finances, les titres à maturités courtes à moyennes (1, 3 ou 6 mois) étaient plébiscités mais l'appétit restait plus faible pour les échéances à 1 an (taux de souscription de 36 % à fin septembre 2025).

Un secteur bancaire en profonde mutation

La situation financière du secteur bancaire s'est améliorée et les pratiques bancaires ont été modernisées. En 2024, l'établissement d'un taux d'intérêt inter-bancaire et d'un marché associé à des fins de gestion de liquidité bancaire, ainsi que la levée de l'obligation d'achat des bons du Trésor éthiopien ont constitué des changements d'ampleur pour les établissements financiers éthiopiens. La libéralisation du secteur s'est également traduite par une plus grande ouverture aux investisseurs étrangers : en vertu d'une directive de juin 2025 (NBE 2025), les banques étrangères peuvent désormais postuler à une licence pour ouvrir une filiale en Éthiopie et des investisseurs étrangers peuvent prendre des parts (jusqu'à 40 %) dans les banques éthiopiennes. Sur le plan de la situation financière du secteur, la recapitalisation de la CBE en 2024, première banque du pays, a permis de ramener son ratio de solvabilité au taux minimum de 8 % requis par la réglementation. En outre, les importantes positions nettes de change ouvertes qu'avaient les banques au moment de la flexibilisation du change, se sont progressivement résorbées, à la faveur de la disponibilité accrue de devises.

Graphique 5 – Crédit bancaire



Source : Banque mondiale.

Le financement bancaire se ré-orienté vers le secteur privé. Les banques, plus habituées à des activités de financement de l'État ou d'intermédiation sur les opérations de change, ont été incitées à orienter leurs activités de crédit vers le secteur privé. Le crédit bancaire alloué au secteur privé s'élevait à 11 % du PIB en 2024, soit l'un des plus bas niveaux d'Afrique de l'Est et loin derrière le niveau moyen d'Afrique subsaharienne de 30 % du PIB (cf. graphique 5). Si un plafond relatif à la croissance du crédit (passé de 18 % à 24 %) est toujours en place, une récente loi de la NBE contraint chaque banque à allouer 10 % de ses crédits aux PME, et l'ouverture du secteur à des banques internationales pourrait contribuer à une croissance du crédit en faveur du secteur privé.

Encadré 1 – Une situation sécuritaire très fragile

Le pays est confronté, depuis 2019, à un resserrement de l'espace civique, des médias et une érosion des droits humains. Le régime politique de l'Éthiopie, dirigé par Abiy Ahmed depuis 2018, est qualifié d'autocratie électorale par V-Dem (classé, en 2025, au 143^e rang mondial des démocraties). Lors des prochaines élections (juin 2026), Abiy Ahmed a de fortes chances d'être réélu en raison d'une opposition peu structurée.

Les conflits internes et les relations tendues avec des pays voisins menacent la stabilité du pays. Au niveau interne, des conflits sont en cours dans plusieurs régions (Tigré, Amhara, Oromo, Afar), avec pour chacune des dynamiques différentes et des niveaux variés de violence. Ces foyers d'instabilité et conflits internes engendrent un nombre très élevé de déplacés internes en Éthiopie (évalué en 2024, à 4,5 millions de personnes par l'UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs). Au Tigré, alors que l'accord de paix signé en 2022 semblait avancer selon les termes prévus, des résurgences de tensions sont apparues à

partir de février 2025 du fait de dissensions internes au sein du TPLF (Tigray's People Liberation Front – principal parti qui dirige le Tigré). Depuis fin janvier 2026, en miroir des tensions entre l'Éthiopie et l'Érythrée, les tensions s'accroissent entre le pouvoir central et les forces de défense du Tigré, qu'Addis Abeba accuse d'être soutenues par l'Érythrée^[3].

Les épisodes de tensions géopolitiques avec les pays voisins de la Corne de l'Afrique sont fréquents. Par exemple, la construction du grand barrage de la Renaissance (*Grand Ethiopian Renaissance Dam* [GERD]) sur le Nil, inauguré en septembre 2025, constitue un point de tensions avec les pays situés en aval du fleuve, notamment l'Égypte. De même, la volonté du pays de disposer d'un accès direct à la mer – au-delà de l'accès actuel *via* Djibouti – a généré des frictions avec la Somalie (qui se sont résorbées, en décembre 2024, avec la déclaration d'Ankara) et est actuellement source de tensions avec l'Érythrée (depuis mai 2025).

[3] https://www.lemonde.fr/afrique/article/2026/02/25/pourquoi-l-ethiopie-et-l-erythree-sont-a-nouveau-a-bord-de-la-guerre_6668254_3212.html.

2. La triple fragilité d'une hyper-dépendance au secteur de l'or, d'un budget étroit et de risques climatiques et de biodiversité

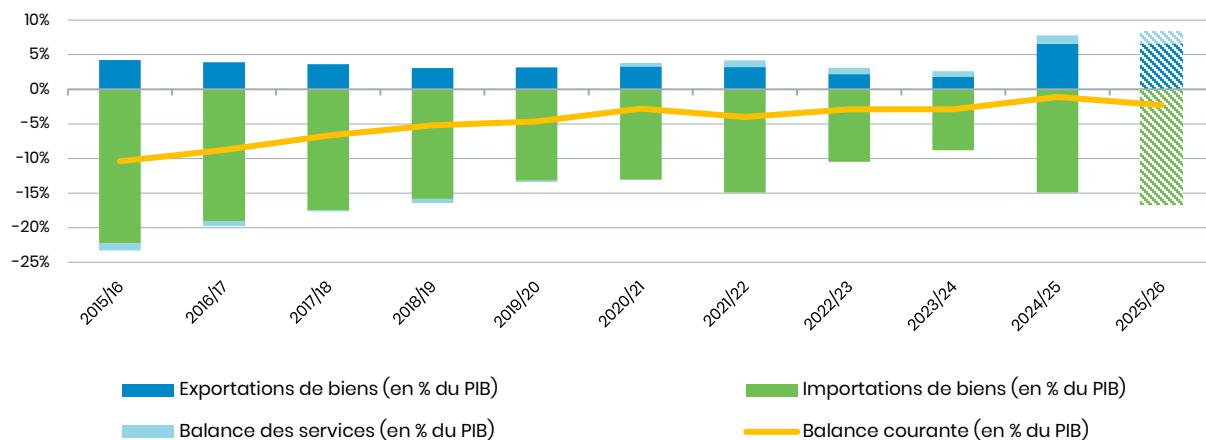
Plusieurs défis et fragilités subsistent et l'économie ne dispose encore que de peu de ressources pour faire face à un éventuel choc. À court terme, les équilibres extérieurs apparaissent hyper-dépendants aux exportations d'or, tandis que l'étroitesse du budget public contraint le financement des politiques publiques. À moyen terme, les risques climat et biodiversité peuvent peser sur le modèle de développement du pays.

Une forte dépendance au secteur de l'or

Le rétablissement des équilibres extérieurs est intimement lié à l'envolée des exportations d'or (en prix et volumes). La balance courante est à nouveau proche de l'équilibre, après une situation largement déficitaire (cf. graphique 6). Sur l'année fiscale 2024/2025, les recettes d'exportations de biens ont, pour la première fois depuis 10 ans, dépassé les 5 % du PIB, grâce à la forte progression des ventes d'or. En termes de composition, l'or a été le premier bien exporté, représentant près de 40 % du total, devant le café, près de 30 %, et les fleurs (7 %). Cela constitue un renversement par rapport au milieu des années 2010 où l'or n'était que le

troisième produit d'exportation (11 % des exportations), derrière le café (près de 30 %) et les graines oléagineuses (17 %). La flexibilisation du régime de change et la forte dépréciation du birr qui en a suivi (-54 % entre juillet et décembre 2024) ont levé la contrainte de la surévaluation du taux de change effectif réel qui pouvait peser sur les exportations éthiopiennes. Toutefois, d'autres freins demeurent, notamment en matière de logistique et climat des affaires. L'indice de capacité productive de l'Éthiopie, calculé par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED 2024), bien qu'en progression sur la période 2000-2024, reste à un niveau jugé faible puisque le pays se place au 170^e rang mondial.

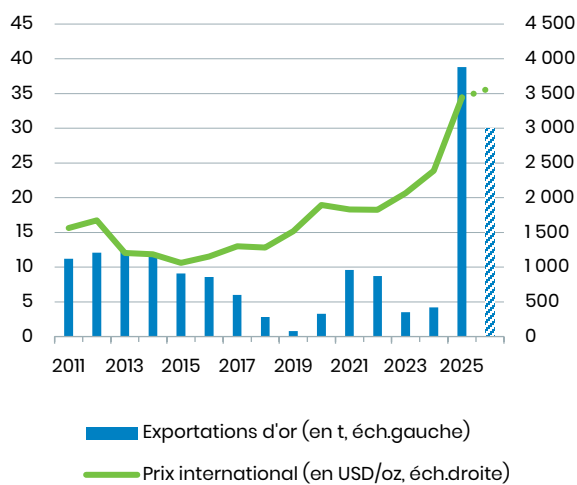
Graphique 6 – Balance courante



Source : FMI, calculs AFD.

L'hyper-dépendance au secteur de l'or constitue une fragilité. La forte hausse de la production et de l'exportation d'or constatée sur l'année fiscale 2024/2025 (+800 % par rapport à l'année précédente, cf. graphique 7) tient, en partie, à : (i) un reroutage de l'or vers la NBE alors qu'il quittait précédemment le pays par d'autres canaux (informels); (ii) une certaine hausse de la production minière, encouragée par la hausse des prix internationaux et le premium payé par la NBE qui se positionne comme acheteur exclusif de la production issue des mines artisanales et (iii) potentiellement à la circulation de l'or de pays voisins par le réseau éthiopien.

Graphique 7 – Secteur de l'or



Source : FMI, Banque mondiale.

Note de graphique 7 : L'unité de mesure officielle du cours de l'or est l'once troy (oz), qui équivaut à 31,10 grammes.

Avec un prix annuel moyen de 3 400 USD par once en 2025, le prix a progressé de 44 % par rapport à l'année 2024, qui avait déjà vu une hausse de 16 % par rapport à 2023. Selon les prévisions de la Banque mondiale (2025a), en 2026, le prix se maintiendrait à un niveau moyen de

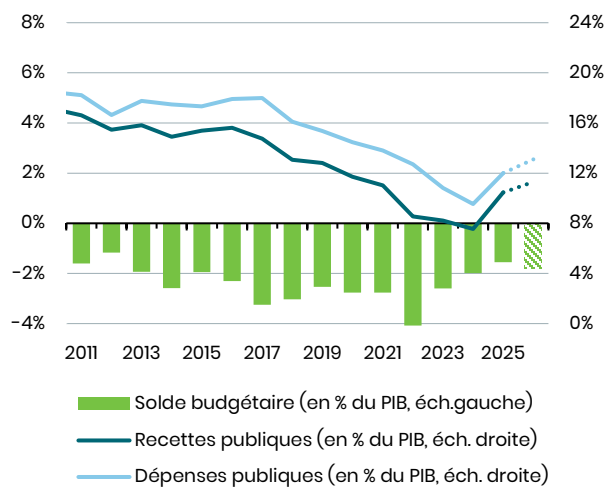
3 575 USD/oz. Fin janvier 2026, il s'est établi à 4 750 USD/oz. La politique du premium sur l'or n'est cependant pas tenable à moyen terme, du fait de son coût pour la NBE. D'ailleurs, elle a annoncé en janvier 2026, dans le cadre du programme FMI, qu'elle mettrait progressivement un terme à cette pratique et ouvrirait le marché à d'autres acheteurs en Éthiopie.

Un budget étroit qui complique le financement du développement

La faiblesse des recettes publiques et leur érosion tendancielle entre 2015 et 2024 constitue une contrainte forte pour le pays.

Alors qu'elles s'élevaient à plus de 16 % du PIB au début des années 2010, elles ont atteint, au cours de l'année fiscale 2023/2024, leur niveau le plus bas, à 7,3 % du PIB (cf. graphique 8). Ce taux place l'Éthiopie parmi les 4 pays aux recettes publiques rapportées au PIB les plus faibles au monde, juste devant le Yémen, le Soudan et la Somalie. Selon Nair *et al.* (2025) qui analyse les facteurs de cette diminution des recettes, aucun autre pays dans le monde n'a expérimenté une telle baisse sur cette période. L'érosion est principalement due à une diminution des recettes de la TVA (-2 points de pourcentage), des droits de douanes (-1,1 pp), suivis de celles de l'impôt sur les sociétés (-0,74 pp) et de l'impôt sur le revenu des personnes (-0,36 pp). Cette érosion s'explique principalement par deux facteurs : (i) les changements dans la structure de l'économie éthiopienne qui, depuis 2015/2016, est moins portée par les investissements publics et a de moindres importations et (ii) une moindre conformité fiscale.

Graphique 8 – Recettes, dépenses et déficit public



Source : FMI, WEO.

Les réformes récemment mises en œuvre commencent à porter leurs fruits. L'analyse comparative des performances fiscales de pays à structures économique et institutionnelle similaires suggère que le potentiel de recettes de l'Éthiopie se situe à environ 17 % (Hegab 2025). L'écart est donc substantiel avec le niveau de mobilisation fiscale atteint au cours de l'année 2023/2024 (6,2 % du PIB). Plusieurs réformes ont été mises en place à partir de 2024 visant à faire progresser le ratio de 4,4 points de pourcentage d'ici 2028, à raison de +1 pp par an. Les mesures visent à élargir la base fiscale et relèvent à la fois de réformes de politique fiscale, avec la rationalisation des exemptions^[4], et de réformes d'administration fiscale, *via* notamment la digitalisation du système des impôts. La première année de mise en œuvre a vu la progression effective des recettes fiscales qui ont atteint 7,8 % du PIB en 2024/2025 et sont attendues à 9,1 % du PIB sur l'année fiscale 2025/2026.

[4] Les exonérations fiscales ne peuvent désormais plus être accordées par n'importe quel ministère.

La réduction des flux d'aide au développement constitue une contrainte supplémentaire pour les enjeux sociaux du pays.

L'interruption des financements de l'Agence des États-Unis pour le développement international (United States Agency for International Development [USAID]), dont l'Éthiopie était l'un des premiers bénéficiaires en Afrique (1,3 Md USD reçus en 2024) pourrait fragiliser la situation sociale. L'État a repris, sur budget national, une partie du financement des programmes, mais sans pouvoir, au vu de ses contraintes budgétaires, totalement compenser les baisses. En décembre 2025, l'annonce de la signature d'un accord de coopération avec les États-Unis d'un montant de 1,6 Md USD sur 5 ans destiné au secteur de la santé, permet de sécuriser des financements en faveur de la résilience du système sanitaire. Selon cet accord, les États-Unis apporteront 1,16 Md USD (dont 150 M USD conditionnés à l'atteinte de résultats prédéterminés sur les premières tranches), tandis que l'Éthiopie s'engage à financer le restant sur budget national. Les enjeux sociaux sont en effet prégnants : la Banque mondiale (2025b) estime le taux de pauvreté (au seuil de 3 USD/jour) à 45 % de la population en 2025, contre 33 % en 2016, et l'insécurité alimentaire reste un problème majeur (l'ONU estime que 15 millions d'Éthiopiens dépendraient de l'aide alimentaire pour leur survie).

Les demandes sont centralisées par le ministère des Finances et étudiées par un comité interministériel.

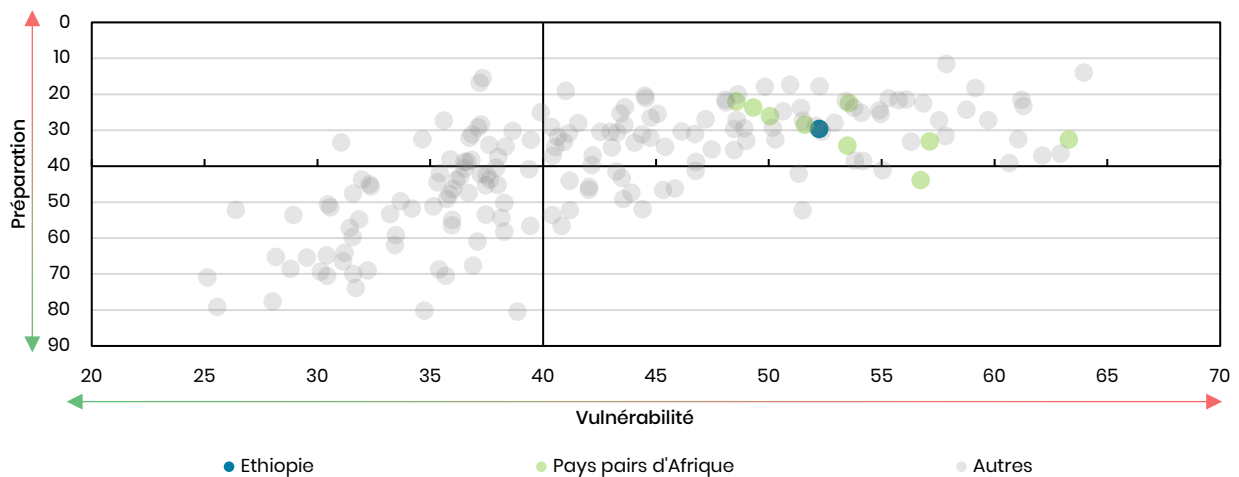
L'intégration des problématiques liées au climat et à la biodiversité, un enjeu présent et futur pour le modèle économique

L'Éthiopie affiche un positionnement relativement fort sur la scène internationale en matière de lutte contre le changement climatique et ses effets. Les autorités sont pro-actives dans la prise de mesures nationales pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et se distinguent ainsi sur la scène internationale : le pays a hébergé l'*Africa Climate Summit* en septembre 2025 et sera le pays hôte de la COP32 en 2027. L'Éthiopie a : (i) adopté une stratégie nationale d'adaptation au changement climatique dès 2017, accompagnée d'une feuille de route de mise en œuvre ; (ii) soumis dès septembre 2025 sa contribution déterminée au niveau national

(CDN) 3.0^[5] qui contient des ambitions renouvelées et (iii) dispose d'une stratégie de long terme depuis 2021 qui fixe l'horizon de 2060 pour l'atteinte de l'objectif de zéro émission nette. Ces engagements sont intégrés au sein des stratégies sectorielles et certains programmes phares sont des priorités gouvernementales (par exemple l'initiative *Green Legacy*).

La CDN 3.0 fixe des objectifs ambitieux et estime les financements nécessaires à 106 Mds USD (66 Mds USD pour les actions d'atténuation et 40 Mds USD pour l'adaptation). En matière d'atténuation, l'Éthiopie propose, d'ici à 2035, une réduction de 70,3 % de ses émissions de gaz à effet de serre, par rapport au scénario "*business as usual*"^[6]. Une réduction de 40,7 % est un engagement inconditionnel, tandis que les 30 points additionnels dépendent de l'apport de financements internationaux.

Graphique 9 – Indicateurs de vulnérabilité et préparation au changement climatique



Source : ND-Gain, calculs AFD.

[5] L'Éthiopie a ainsi respecté le calendrier de soumission de sa contribution nationale actualisée (fixé à novembre 2025, en amont de la COP30), alors que 70 pays n'ont pas soumis la leur à temps.

[6] En progression par rapport à l'objectif contenu dans la CDN révisée de 2021 d'une baisse de 68,8 % d'ici 2030.

Les engagements inconditionnels de l'Éthiopie et la trajectoire d'émissions associée, sont jugés par *Climate Action Tracker* comme compatibles avec l'objectif de 1,5 °C en relation avec sa contribution équitable à l'atténuation. En parallèle, pour améliorer sa résilience face au changement climatique, l'Éthiopie fait partie des pays ayant reçu le plus de financements internationaux publics pour l'adaptation entre 2019 et 2023 (montant total de 4,3 Mds USD – 6^e rang mondial^[7]) dont 82 % en dons, 16 % en prêts concessionnels et 1 % en prêts non concessionnels.

Le risque physique climat est élevé, d'où l'importance de la mise en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique. L'Éthiopie apparaît fortement exposée au changement climatique. Selon le ND-GAIN, le pays se classe 146^e sur 187 pays en termes de vulnérabilité climat (cf. graphique 9). Selon le *Climate Risk Index* (CRI) (Germanwatch 2026), l'Éthiopie est le 47^e pays le plus affecté au monde, sur la période 1995-2024. Cet indicateur composite combine pertes humaines et économiques suite à des événements climatiques extrêmes. Les principaux risques sont liés aux sécheresses, dont l'intensité augmente, aux inondations fluviales et glissements de terrains qui pèsent sur des secteurs (agriculture, forêt) particulièrement structurants pour l'économie. Les modélisations de la Banque mondiale (2024) évaluent les pertes économiques cumulées du fait du changement climatique à 10 à 14 % du PIB entre 2023 et 2030. Le risque de transition climat est en revanche évalué comme faible, l'Éthiopie étant l'un des pays les

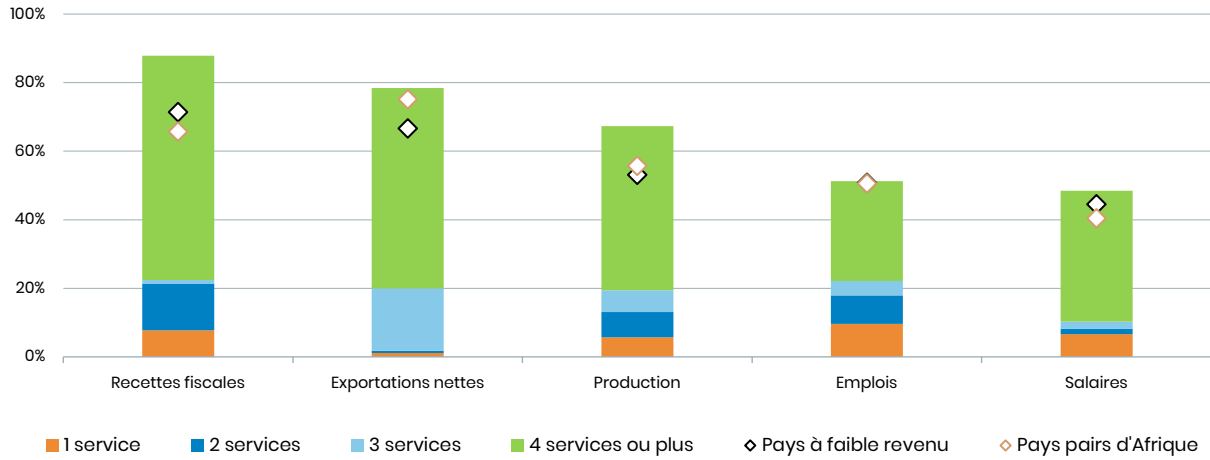
moins émissifs au monde (mix énergétique peu carboné) et son économie étant faiblement dépendante des industries en déclin dans le cadre de la transition bas-carbone.

Les enjeux de préservation de la biodiversité sont cruciaux pour l'activité économique du pays. Le territoire de l'Éthiopie fait partie de deux des 36 *hotspots* mondiaux de biodiversité : celui des montagnes d'Afrique orientale et celui de la Corne de l'Afrique. S'il présente une biodiversité relativement préservée, elle est néanmoins sujette à plusieurs risques (Biodev2030 2022). D'un point de vue économique, le secteur agricole est prépondérant : il représente 35 % du PIB et près de 70 % des exportations (en 2024 – avant l'envolée des exportations d'or). Or, il est aussi particulièrement dépendant de plusieurs services écosystémiques (approvisionnement en eau, biomasse et ceux permettant la lutte contre les inondations et les régulations des précipitations) qui sont à risque d'érosion en cas de pertes de biodiversité. Plus largement, près de 80 % des exportations et des recettes fiscales et plus de 60 % de la production sont générés par des activités économiques fortement dépendantes d'au moins un service écosystémique (cf. graphique 10)^[8]. De fait, le niveau d'exposition de l'Éthiopie au risque physique biodiversité est élevé.

[7] Base de données sur le financement public international de l'adaptation au changement climatique (2019-2023), FERDI, Clermont-Ferrand, <https://ferdi.fr/donnees/base-de-donnees-sur-le-financement-public-international-de-l-adaptation-au-changement-climatique-2019-2023>.

[8] Voir Maurin, Calas et Godin (2025) et Ehrhart et Vasse (2026) pour des détails sur la méthodologie et le calcul de l'exposition des économies aux risques financiers biodiversité.

Graphique 10 – Risque physique biodiversité



Source : calculs AFD.

Note sur le graphique 10 : Le graphique présente la part de chaque agrégat qui est générée par des activités économiques fortement dépendantes d'un, deux, trois ou quatre et plus services écosystémiques.

Afin de limiter les risques financiers induits par les pertes de biodiversité, les autorités sont engagées dans la conservation de la biodiversité. Une nouvelle stratégie nationale biodiversité (*National Biodiversity Strategy and Action Plan [NBSAP] 2025-2030*) vient d'être adoptée et prévoit 19 objectifs, parmi lesquels, l'augmentation du couvert forestier (objectif 2), l'accroissement des aires protégées de 12 à 30 % du territoire (objectif 3), l'extension des pratiques d'agroécologie à au

moins 25 % des terres agricoles (objectif 10). En outre, des mesures sont également prises pour s'adapter aux exigences de durabilité de l'Union européenne pour les produits exportés par l'Éthiopie vers cette destination. En effet l'entrée en vigueur du règlement EUDR (*European Union Deforestation Regulation*), reportée d'un an à décembre 2026, nécessitera la certification des exportations pour attester qu'elles ne sont pas issues de la déforestation.

Bibliographie

Banque mondiale. 2025a. *Commodity Markets Outlook, October 2025*. Global Economic Prospects. Washington, D.C. : Groupe Banque mondiale.
<http://documents.worldbank.org/curated/en/099756111072525099>.

Banque mondiale. 2025b. *Ethiopia Poverty and Equity Brief*. Washington, D.C. : Groupe Banque mondiale.
<https://documents1.worldbank.org/curated/en/099559004212518954/pdf/IDU-74184097-0606-4f26-a1b5-135f87d3c88c.pdf>.

Banque mondiale. 2024. *Ethiopia: Country Climate and Development Report*. Washington, D.C. : Groupe Banque mondiale.
<https://doi.org/10.1596/41114>.

Biodev2030. 2022. *National Biodiversity Threat Assessment: Ranking Major Threats Impacting Ethiopia's Biodiversity*. Addis-Abeba : Biodev2030, AFD, Expertise France, IUCN.

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). 2024. *Ethiopia. Productive capacities development: Challenges and opportunities*. Technical and statistical report. UNCTAD/ALDC/2024/3. Genève : ONU.

Ehrhart, Hélène et Thibault Vasse. 2026. *Biodiversité, macroéconomie et risque souverain*. Macrodev 71. Paris : Éditions Agence française de développement.

Fonds monétaire international (FMI). 2026. "The Federal Democratic Republic of Ethiopia. Fourth Review Under the Extended Credit Facility Arrangement, Request for Modification of

Performance Criteria, and Financing Assurances Review". *IMF Country Report 26 (20)*. Washington, D.C. : FMI.
<https://doi.org/10.5089/9798229035569.002>.

Germanwatch. 2026. *Climate Risk Index 2026. Who suffers most from extreme weather events?*. S. L. : Germanwatch, German Bundestag, IKI, GIZ.
<https://www.germanwatch.org/sites/default/files/2025-11/CRI%2026%20full%20report.pdf>.

Hegab, Gabriel. 2025. *Ethiopia's Tax System: Structure, Performance, and Benchmarking*. Selected Issues Paper 2025/108. Washington, D.C. : FMI.
<https://doi.org/10.5089/9798229019255.018>.

Maurin, Julie, Julien Calas et Antoine Godin. 2025. *Assessing economic exposure to nature-related risks*. Research Paper 360. Paris : Éditions Agence française de développement.

Ministère des Finances, Éthiopie et Division Gestion de la dette. 2025. *Monthly Domestic Debt Bulletin #2 September 2025*. Addis-Abeba : Ministère des Finances, Éthiopie, Division Gestion de la dette.

Nair, Vedanth, Muhammed Osman, David Phillips, Edris Seid, Ben Waltmann et Mulay Weldu. 2025. *Ethiopia's tax-to-GDP ratio: benchmark estimation and performance analysis*. Addis-Abeba, Londres : Ministère des Finances, Éthiopie.

National Bank of Ethiopia (NBE). 2025. *Requirements for Licensing and Renewal of Banking Business and Representative Office*. Directive No. SBB/94/2025. Addis-Abeba : NBE.

Liste des sigles et abréviations

CBE	Commercial Bank of Ethiopia
CDN	contribution déterminée au niveau national
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
CRI	<i>Climate Risk Index</i>
EIH	Ethiopian Investment Holding
EUDR	<i>European Union Deforestation Regulation</i>
FMI	Fonds monétaire international
GERD	<i>Grand Ethiopian Renaissance Dam</i>
LAMC	Liability and Asset Management Company
NBE	National Bank of Ethiopia
NBSAP	<i>National Biodiversity Strategy and Action Plan</i>
PIB	Produit intérieur brut
PSNP	<i>Productive Safety Net Program</i>
pp	point de pourcentage
USAID	United States Agency for International Development

Liste des graphiques

Graphique 1 – Taux de change et inflation

Graphique 2 – Réserves de change

Graphique 3 – Croissance économique

Graphique 4 – Dette publique

Graphique 5 – Crédit bancaire

Graphique 6 – Balance courante

Graphique 7 – Secteur de l'or

Graphique 8 – Recettes, dépenses et déficit public

Graphique 9 – Indicateurs de vulnérabilité et préparation au changement climatique

Graphique 10 – Risque physique biodiversité

Les Éditions Agence française de développement (AFD) publient des travaux d'évaluation et de recherche sur le développement durable. Réalisées avec de nombreux partenaires du Nord et du Sud, ces études contribuent à l'analyse des défis auxquels la planète est confrontée, afin de mieux comprendre, prévoir et agir, en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Avec un catalogue de plus de 1000 titres et 80 nouvelles œuvres publiées en moyenne chaque année, les Éditions Agence française de développement favorisent la diffusion des savoirs et des expertises, à travers leurs collections propres et des partenariats phares. Pour un monde en commun.

Avertissement

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de leur(s) auteur(s). Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel de l'Agence française de développement ou des institutions partenaires.

Directeur de publication Rémy Rioux
Directeur de la rédaction Thomas Mélonio
Création graphique MeMo, Juliegilles, D. Cazeils
Conception et réalisation PUB

Date de fin de rédaction : 12/03/26

Crédits et autorisations

Licence Creative Commons

Attribution - Pas de commercialisation - Pas de modification
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>



Dépôt légal 2^e trimestre 2026

ISSN 2116-4363

Imprimé par le service de reprographie de l'AFD

Pour consulter les autres publications des Éditions Agence française de développement :
afd.fr/fr/publications/